

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES

Centre de langues

Plan de cours

ANG1905-A – Anglais 5 (niveau B2.1) Ete 2018

Lundi et Mercredi, 9h00 – 12h00, 2 mai 2018 – 20 juin 2018 (sauf 21 mai)

B-4290 Pav. 3200 Jean-Brillant

Thomas O'Hare

Disponibilité : Sur rendez-vous

Préalable : ANG1904 ou ANG1968 ou compétence équivalente.

Ce cours n'est pas destiné aux étudiants dont la langue maternelle est l'anglais.

Les étudiants dont le niveau de compétence ne correspond pas au niveau du cours seront reclassés.

1. Description du cours

Communiquer et argumenter sur des sujets d'intérêt varié. Compréhension de différents médias. Rédactions. Lecture d'un roman ou d'articles. Discussion de sujets d'actualité du monde anglophone. Remarque : 1^{re} partie du niveau B2. Approches pédagogiques mixtes axée sur la communication.

2. Objectifs

Ce cours constitue la 1^{re} moitié du niveau B2 et forme un tout avec le suivant, qui couvre la 2^e moitié. À la fin de cet ensemble de deux cours de niveau B2, l'étudiant peut :

- comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité;
- communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comportant de tension ni pour l'un ni pour l'autre;
- s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.

3. Contenus (Niveau B2)

3.1 Contenu thématique

- décrire de façon élaborée événements et expériences réelles ou imaginaires ;
- exprimer, justifier et défendre son opinion et ses idées par les points importants et les points secondaires ;
- expliquer un point de vue en donnant les avantages et les inconvénients d'options diverses ;
- rédiger une critique de film, de livre ou de pièce de théâtre, un essai ou un rapport ;
- présenter une question ou un problème ;
- évaluer des idées différentes ou des solutions à un problème ;
- transmettre une information détaillée ;
- formuler un propos ;
- prendre et garder la parole dans une conversation ; terminer une conversation ; gagner du temps et gérer les tours de parole dans une conversation ;
- rapporter un discours.

3.2 Contenu grammatical

- continuous and perfect aspects of verbs;
- forme interrogative indirecte ;
- expressions de quantité avec *few/little* vs. *a few/a little* ;
- utilisation de l'article défini et omission de l'article ;
- expression du futur avec *future progressive*, *going to*, *present progressive*, *future perfect*, *will* ;
- temps narratifs: *past simple*, *past continuous*, *past perfect* (simple et progressif) ;
- expressions avec *used to*, *would* ;
- modal auxiliaries.

4. Méthodologie et ressources

Pour atteindre les objectifs énoncés, le professeur se sert de moyens divers: lectures; exercices oraux et écrits; conversations et mises en situation; travaux pratiques; vidéos. Access to the course on Studium is essential.

5. Matériel pédagogique ~ Required texts and resources:

- *NEW Language Leader Coursebook Upper-Intermediate* Cotton, D, Falvey, D, and Kent, S. (2014). Pearson Longman
- Various texts, videos, and audio recordings, as chosen by students or provided by the teacher
- The course pages on Studium – where you must complete some of your assignments

6. Les évaluations

Les étudiants sont évalués en fonction des objectifs énoncés et des apprentissages réalisés durant le cours selon la pondération suivante :

- 20% Weekly homework (includes both written and oral work), due on Studium on the following Thursdays: **May 10, 17; June 1, 7** – a total of four assignments
- 10% Collection of in-class exercises and quizzes (both oral and written), worked on in every class except the first one and the exam dates and **due June 13th**
- 15% Reading and Writing Project, **due June 13th**
- 25% Midterm exam, oral (15%) and written (10%), **May 23rd**
- 15% Final exam, oral, **June 18th**
- 15% Final exam, written, **June 20th**
- 100%

Le cours se donne en anglais; le recours au français est limité. En raison d'une progression rapide, seule une présence régulière et active permet à l'étudiant d'atteindre les objectifs du cours; par conséquent, les absences sont fortement déconseillées. L'approche pédagogique, les critères d'évaluation et leur pondération peuvent varier légèrement d'un enseignant à l'autre. Il est à noter que le *Règlement des études de premier cycle* www.etudes.umontreal.ca/reglements/regPedagPremCycle.html s'applique intégralement, notamment dans les cas d'absence lors d'une évaluation ou à défaut de remettre un travail dans le délai prescrit (articles 9.7 à 9.9) et dans les cas de plagiat (article 9.10).

Date limite d'annulation d'inscription le 16 mai 2018

Date limite d'abandon avec frais le 1 juin 2018

- Un cours de langue de trois heures comporte au moins l'équivalent de temps en travail personnel à l'extérieur du cours.
- La participation active est fortement encouragée, et ce dans le respect de tous.
- En raison d'une progression rapide, seule une présence régulière et active permet à l'étudiant d'atteindre les objectifs du cours; par conséquent, les absences sont fortement déconseillées.
- Tous les contenus traités pendant les cours peuvent constituer matière d'examen. En cas d'absence, l'étudiant est tenu de s'informer auprès des participants sur le contenu du cours manqué et sur le travail à préparer pour le cours suivant.
- En cas de retard, sauf pour des raisons exceptionnelles discutées avec le professeur, veuillez attendre la pause avant d'entrer dans la classe.
- Comme étudiant à l'Université de Montréal vous possédez une adresse de courriel institutionnelle de type nom.prenom@umontreal.ca. Cette adresse est la seule utilisée par l'Université (professeurs, facultés, départements, services, administration) pour communiquer avec vous. Il est donc de votre responsabilité de prendre connaissance des messages qui vous sont adressés à cette adresse, à défaut de quoi vous risquez de ne pas recevoir certaines informations indispensables.
- Il est à noter que le Règlement des études de premier cycle <http://www.etudes.umontreal.ca/reglements/regPedagPremCycle.html> s'applique intégralement, notamment dans les cas d'absence lors d'une évaluation ou à défaut de remettre un travail dans le délai prescrit.
- Tous les étudiants sont invités à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants. Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.